

Expérience professionnelle et stages

Afin de mieux traiter les demandes de diplômes et de certificats, vous êtes invité à:

- vérifier que, sur la demande (dossier ou formulaire), il soit indiqué l'adresse, le téléphone et le mail de l'auditeur
- s'assurer que sur l'attestation de l'employeur et la page 3 du dossier soient bien détaillées les activités de l'auditeur
- transmettre un relevé de notes informatisé et une copie (le cas échéant) du résultat du BULAT
- transmettre les rapports d'activités ou de stage dactylographiés et non manuscrits



Tout dossier auquel il manquerait une de ces étapes sera refusé.

Pour les licences, les modèles de rapport se trouvent sur les sites du Cnam:
<http://www.cnam.fr> sur chaque page descriptive de la licence.

Licence Informatique: <http://deptinfo.cnam.fr/new/spip.php?article124>